

ECHA-13-A-08-FR

Programme de travail pluriannuel 2014-2018 – œuvrons ensemble à une utilisation sûre des produits chimiques

Élaboré au regard de quatre objectifs stratégiques, le plan sur cinq ans de l'ECHA définit les modalités de contribution de l'Agence à la réalisation des objectifs des règlements REACH, CLP, PIC ainsi que du règlement relatif aux produits biocides¹ pour les années 2014 à 2018.



L'ECHA a pour ambition de devenir **la première autorité de réglementation au monde en matière de sécurité des produits chimiques**.

Ce programme sur cinq ans expose la stratégie adoptée pour atteindre ce but audacieux, moyennant notamment un travail en coopération étroite avec les institutions européennes et les États membres, et une interaction avec ses parties prenantes accréditées.

Ces quatre objectifs stratégiques ont été créés dans une optique de concentration des ressources de l'ECHA sur certains domaines prioritaires : assurer la confiance du public dans les informations relatives à la sécurité fournies par l'industrie, réduire la présence et l'exposition aux produits chimiques préoccupants et renforcer les capacités en vue de fournir des conseils scientifiques fiables. Parallèlement, l'Agence s'efforce d'améliorer encore son efficacité et son efficacité.

Ces quatre objectifs sont subdivisés en domaines d'action et étapes importantes pour chaque année. Les activités individuelles sont détaillées dans les programmes de travail annuel.

L'état d'avancement de l'exécution de ces étapes importantes et domaines d'action fera l'objet d'un examen annuel qui permettra à l'ECHA de réviser et actualiser le plan et les étapes, au besoin.

¹L'ECHA met en œuvre le règlement relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH); le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP); le règlement relatif aux produits biocides (BPR) et le règlement relatif au consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ D'INFORMATIONS DE QUALITÉ POUR FAVORISER LA FABRICATION ET L'UTILISATION SÛRES DES PRODUITS CHIMIQUES

Grâce aux règlements REACH et CLP, l'ECHA possède aujourd'hui la plus grande base de données au monde sur l'impact des produits chimiques. L'Agence publie des informations concernant les substances enregistrées, les substances notifiées à l'inventaire des classifications et étiquetages, ainsi que des données provenant de ses activités de réglementation.

Pour les années 2014 à 2018, le défi consiste à améliorer la qualité des données d'enregistrement. Ces données doivent être utilisées de manière efficace pour permettre la fabrication et l'utilisation sûres des produits chimiques. En procédant à une évaluation des dossiers et en prenant des mesures contre les entreprises dont les informations ne satisfont pas aux exigences standard, l'ECHA contribue à garantir le maintien de conditions équitables pour tous les déclarants.

L'Agence apporte son aide aux déclarants et utilisateurs en aval pour améliorer la communication des conseils en matière de gestion des risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement – jusqu'aux articles destinés aux consommateurs.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: ENCOURAGER LES AUTORITÉS À UTILISER INTELLIGEMMENT LES INFORMATIONS POUR IDENTIFIER ET EXAMINER LES SUBSTANCES CHIMIQUES PRÉOCCUPANTES

L'ECHA travaille en étroite coopération avec les États membres et la Commission pour élaborer un cadre commun de gestion des risques associés aux produits chimiques. Elle s'efforce d'utiliser intelligemment les informations contenues dans sa base de données: pour rechercher dans un premier temps les substances qui semblent être les plus nocives et dont les risques ne peuvent, jusqu'à présent, être bien gérés. En se concentrant sur l'identification des nouvelles substances devant faire l'objet d'une gestion des risques et l'inclusion de ces substances dans la liste des substances candidates et la liste d'autorisation, l'ECHA contribue au remplacement des substances les plus dangereuses dans l'UE.

Avec l'entrée en vigueur du règlement relatif aux produits biocides, l'ECHA joue un rôle central dans la coordination de l'évaluation des substances actives et l'autorisation au niveau de l'Union des produits biocides.

Afin d'améliorer le respect de la législation sur les produits chimiques en Europe, l'ECHA assiste les autorités nationales dans l'harmonisation de leurs activités de mise en application.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: RELEVÉ LES DÉFIS SCIENTIFIQUES EN SERVANT DE PÔLE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ SCIENTIFIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DES ÉTATS MEMBRES, DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET DES AUTRES ACTEURS

En vue de rester à l'avant-garde de la science de réglementation, l'ECHA travaille en étroite coopération avec la communauté scientifique et tient compte des dernières évolutions scientifiques et des besoins réglementaires émergents. Par l'entremise de groupes de travail spécialisés réunissant plusieurs comités, de plateformes scientifiques, de formations et d'ateliers, elle instaure actuellement un pôle de développement des capacités dédié aux États membres, aux institutions européennes et aux autres acteurs.

Au cours des années à venir, une nouvelle stratégie scientifique de réglementation établira un classement par priorité des activités scientifiques de l'Agence.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: ASSURER LES TÂCHES LÉGISLATIVES ACTUELLES ET NOUVELLES DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE, TOUT EN S'ADAPTANT AUX PROCHAINES CONTRAINTES EN MATIÈRE DE RESSOURCES

Pour la période 2014 à 2018, l'ECHA fait face à un volume élevé de tâches réglementaires au titre des règlements REACH et CLP; et a amorcé de nouvelles tâches associées au règlement relatif aux produits biocides et au règlement PIC. Parallèlement, il convient également de surmonter les contraintes en matière de ressources budgétaires de l'UE. Ainsi, l'ECHA s'efforce d'optimiser les synergies entre ses différentes tâches en tirant le meilleur parti des outils informatiques à sa disposition. L'amélioration continue de toutes les opérations tend vers une efficacité et une efficacité accrues.

Consultez le Programme de travail pluriannuel 2014-2018 de l'ECHA à l'adresse suivante: echa.europa.eu/publications

© Agence européenne des produits chimiques - Septembre 2013